AGORA
débats/jeunesses

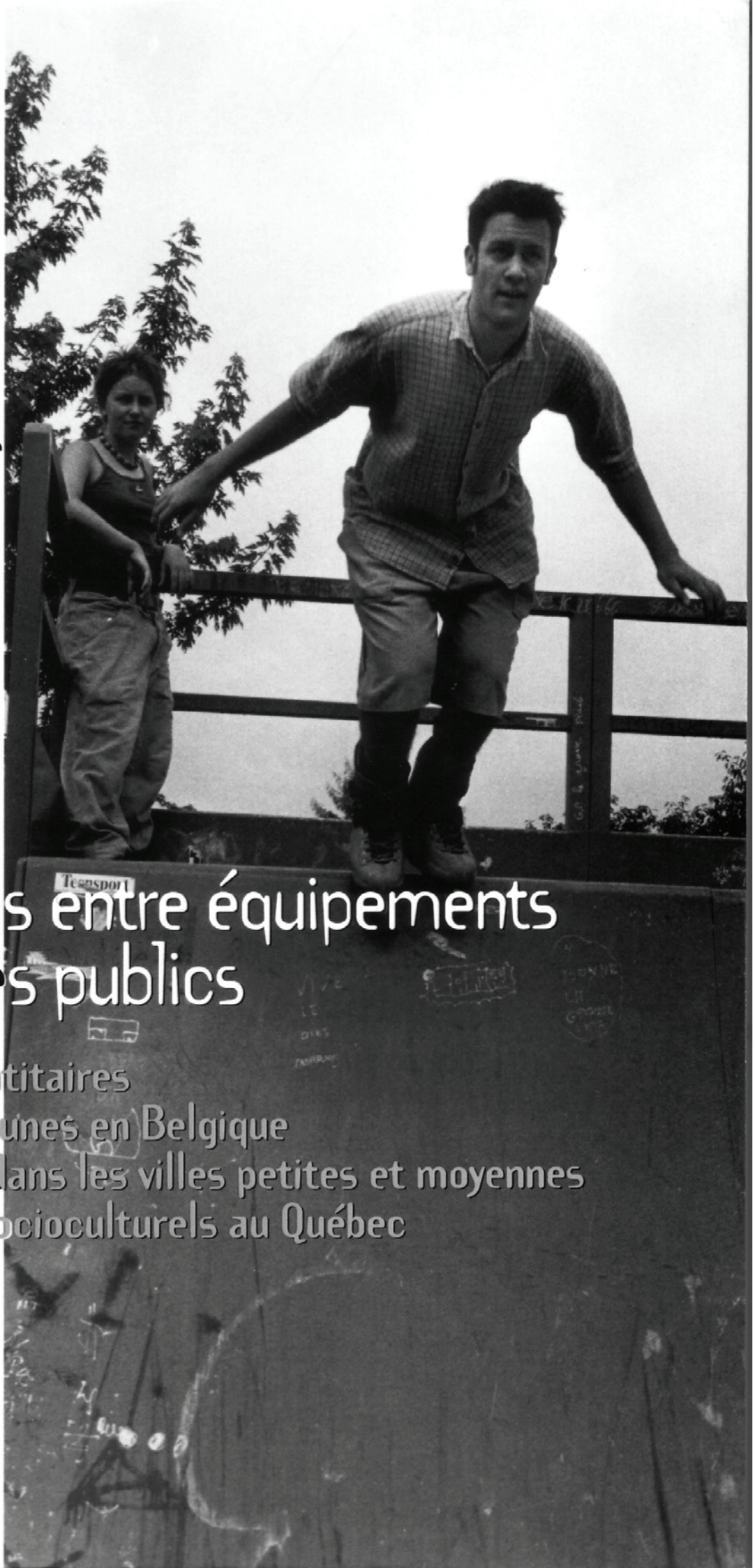

Les jeunes entre équipements et espaces publics

Stratégies identitaires
L'emploi des jeunes en Belgique
Les étudiants dans les villes petites et moyennes
Equipements socioculturels au Québec

24
2ème trimestre 2001

L'Harmattan

Pratiques de rassemblement et "pauses publiques"

par Jérôme BOISSONADE

Jérôme Boissonade, Architecte, chargé de cours à l'Ecole d'Architecture de Paris-Belleville et à l'Université Paris X – Nanterre
E. mail: jboisso@u-paris10.fr

Les agrégations juvéniles se caractérisent essentiellement par leur familiarité, mais leur dynamique s'explique par les différentes mobilités qui traversent ou portent les rassemblements. Leur visibilité implique pour les jeunes rassemblés, une gestion permanente du conflit potentiel, ceci dans une perspective de coordination publique (avec les passants, les habitués...).
La constitution de " pauses publiques " (ossatures minimales de services) au milieu de ces rassemblements, peut aider à sortir de l'alternative espace " jeunes "/équipement lourd. La portée de ces micro équipements relève d'une démocratie participative plus générale, dont les pouvoirs publics doivent prendre la mesure.

Longtemps, la thématique de la centralité a représenté la pierre angulaire de toute politique urbaine. La création de centres partiels complémentaires a amenuisé le concept même de centre. L'exemple de la région d'Ile-de-France montre qu'un aménagement raisonné exclusivement au travers d'une logique de centres hiérarchisés, laisse tout ce qui est a-central comme non défini.

Les pratiques de rassemblement se produisant sur l'espace urbain sont susceptibles de constituer une trame plus fine qui puisse interpréter et construire la périphérie. Les agrégations juvéniles dont nous parlerons plus précisément, se caractérisent essentiellement par leur familiarité, mais leur dynamique s'explique par les différentes mobilités qui traversent ou portent les rassemblements. Leur visibilité implique pour les acteurs une gestion permanente du conflit potentiel dans une perspective de coordination publique.

Nous essaierons de montrer comment la constitution de " pauses publiques " (ossatures minimales de services) au milieu de ces rassemblements, peut aider à sortir de l'alternative espace jeunes/équipement lourd et favoriser une démocratie participative à mettre en place.

" Ordonner la technique à l'humain "

P. Sudreau, ministre de la Construction à la fin des années cinquante, lance ce vibrant plaidoyer. Le moyen ? Les " grilles d'équipements " de l'ingénieur Dupont, créées en 1959 et qui seront réactualisées plusieurs fois par la suite. Des enquêtes appropriées sont censées définir les besoins de la population, auxquels répondront des équipements (école, salle polyvalente...) adaptés et répartis équitablement dans chaque zone urbaine. Mais " *s'il y a bien une prise en compte, par les ingénieurs, des besoins, la logique de l'offre reste dominante, et l'usager est tenu de rentrer dans les cadres imposés par les contraintes propres aux services publics. Il faut donc rationaliser les comportements* "[1]. La notion de centralité va jouer un grand rôle dans la conception rationalisatrice qui va marquer la modernité des années 1960/1970. Cette approche objectale, qui considère l'espace et la vie sociale comme un objet ou un produit industriel, décompose et découpe l'espace urbain selon ses fonctions.

À Bobigny, suite à l'implantation des grands ensembles au nord et à l'ouest de la commune imposée par l'État, la municipalité met sur pied en 1959 un nouveau projet de centre-ville qui sera mis en chantier quelques années plus tard.

Il s'agit d'une part de créer un centre-ville dense réservant un maximum d'espaces publics et d'autre part de concilier nouveau mode de vie (voiture, confort moderne...) et nouvelles nuisances (circulation, parkings...). D'où l'idée de bâtir sur deux niveaux de dalles, de " petites unités autonomes " combinant logements (800 environ), commerces de proximité et bureaux. Un réseau d'équipements se situe à l'articulation de ces différentes unités.

Sur les dalles centrales hautes s'égrènent bureaux et commerces. Les pieds des immeubles d'habitation s'accrochent autour des placettes situées en contrebas. Dalles et placettes sont conçues comme des espaces de liaison entre la sphère privée du logement et le reste de la ville. Les espaces de proximité affectés aux loisirs sont rejetés sur le sol naturel, en périphérie de chaque cité.

Le quotidien est hiérarchisé et l'espace segmenté : à chaque moment de la vie, à chaque flux ou activité son altitude et son territoire.

L'ambition planificatrice des années 1960-1970 va être de passer à l'échelle supérieure en rationalisant l'ensemble du territoire de l'Ile-de-France. Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (SDAURP) établi en 1965, modifié en 1969, s'appuie sur la création de centres urbains nouveaux et de pôles restructurateurs destinés " *à donner une vie propre aux différents secteurs de la banlieue* ". Ce polycentrisme constitué de centres spécialisés (commerce, tertiaire, loisirs...), s'inscrit dans un espace régional unique, " *indissociable de la notion d'unicité du marché du travail au nom de la liberté de choix du travailleur libre et du consommateur libre* "[2].

Un centre combine généralement un maximum d'échanges diversifiés dans un maximum de proximité et d'intensité. La réalisation de centres partiels (Centres Commerciaux Régionaux, centres d'affaires, centres de loisirs...) en a fortement altéré la diversité. D'autre part, notamment en région

---

[1] JEANNOT, G., *Les usagers du service public*, Paris, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 1998, p. 6.

[2] ALDUY, J.-P. " 40 ans de planification en région d'Île-de-France ", *Les cahiers de l'IAURIF*, n° 70, 1983.

parisienne, un système de centres hiérarchisés selon leur rayonnement (ex. : commerce de proximité, hypermarchés, Centres Commerciaux Régionaux) perd sa raison d'être. Il repose en effet sur une échelle de déplacements simples qui iraient du trajet quotidien de proximité à la mobilité lointaine qui aurait un caractère exceptionnel. Or, il s'avère que ces déplacements sont de moins en moins calqués sur ce schéma. Des trajets quotidiens peuvent être de longue distance, les Centres Commerciaux Régionaux ne sont plus uniquement réservés à des achats exceptionnels même pour des populations éloignées et les centres urbains ne sont plus les points de passage obligés de tout déplacement régional.

Du coup, les principaux centres partiels sont devenus les pivots de systèmes de centres dont les autres échelons ont quasiment disparu, et impriment leur marque sur le territoire.

Ce qui paraît ici essentiel, c'est que cette pensée logique imbriquant des centres hiérarchisés laisse tout ce qui ne remplit pas une fonction centrale, comme un élément périphérique, c'est-à-dire a-central, non défini, atone.

Pourtant l'analyse ne peut se cantonner à cette rupture voire cette opposition entre un centre qui serait ouvert et vivant et une périphérie résidentielle désolée.

Il s'agit donc de trouver une maille plus fine qui puisse interpréter et construire cette arrière-cour. Les rassemblements quotidiens disséminés sur l'espace urbain et les liens qu'ils entretiennent avec les lieux d'habitat et les centres institués, peuvent permettre d'articuler ces mondes centraux et périphériques, proches et lointains. Ces rassemblements sont alors à considérer comme des espaces, des nœuds de réseaux capables d'accueillir des rapports fluctuants entre des personnes, des groupes et des événements.

Espace public et rassemblements

Les rassemblements évoqués ici ont été étudiés sur trois villes de la petite couronne parisienne (Bobigny, Créteil et Nanterre)[3], à l'aide d'une cartographie détaillant les différents publics des rassemblements décalés (se produisant sur des espaces non prévus à cet effet). Hormis les particularités propres à chacune de ces villes, la localisation de ces rassemblements paraît moins dépendante d'une situation urbaine particulière par rapport au centre-ville (distance au centre) que d'une configuration propre du lieu (orientation, morphologie...) vis-à-vis de l'espace proche et des réseaux de circulation qui le traversent.

Cette " *multiplication des micro-milieux* [fermés les uns aux autres] *est un signe extérieur de richesse de la société civile urbaine, mais en aboutissant à une excentricité généralisée, elle ébranle irrémédiablement, non seulement l'esprit civique, mais l'espace public lui-même* ".[4]

En effet, alors que le bon fonctionnement d'un lieu est souvent assimilé au partage d'une " identité " commune par les personnes présentes, un espace ne devient véritablement public que s'il articule au même endroit, des individus amenant chacun des systèmes de valeurs et d'espaces-temps différents. Afin que ces différentes perspectives aient une chance de se rapprocher, chacun doit savoir se tenir, être accessible à autrui, tout en préservant sa vie privée.

[3] BOISSONADE, J., " Bobigny, Créteil, Nanterre. Les centralités en périphérie ", Étude financée par plusieurs collectivités d'île-de-France, 1999-2001.

[4] JOSEPH, I., *Le passant considérable, essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, 1984, p. 79.

Les espaces publics doivent gérer avant tout le problème de leur propre saturation.

Du coup, l'image de groupes de jeunes, plutôt incivils et qui rouillent en bas de cages d'escaliers, représente la négation de cet espace public citoyen.

S'agit-il alors d'éduquer ces " sauvageons " pour leur apprendre les civilités adéquates ? Tout d'abord, n'importe quelle interaction entre des personnes est susceptible de basculer dans l'embarras ou la dispute. Un quiproquo, une incompréhension ou une mauvaise interprétation peuvent ruiner une relation.

D'autre part, une " source fondamentale d'engagement consiste dans la légère infraction aux règles de tact "[5].

Il s'agit peut-être alors de construire des situations dans lesquelles la vulnérabilité propre à toute interaction entre des individus, ne condamne pas la relation proprement dite.

L'espace public est le plus souvent idéalisé, soit comme un espace de raison où chacun confronte ses arguments et justifie ses positions, soit comme un espace de révélation de soi, dans lequel les citoyens se découvrent en exerçant leur véritable personnalité sociale. Pourtant, l'idéalisation d'un espace public de raisonnement ou de révélation de soi, même si elle souligne la nécessité de trouver des formes de délibération locales, ressemble fort à une injonction civique. Cet idéal est en effet plaqué sur un espace urbain caractérisé par des rapports sociaux se déterminant dans l'urgence de la situation. Nous agissons en improvisant et en prenant des risques constamment. Dois-je répondre à ce regard ? Quelle est la bonne attitude à adopter face à ce SDF, ce groupe de jeunes ou ce collègue de travail ?

D'autre part, le nombre et la rapidité des contacts que nous assumons, ne serait-ce qu'avec les personnes que l'on croise dans la rue, nous conduisent à adopter une disponibilité qui n'est que relative, à un certain détachement. Ce détachement entraîne un risque de faux pas dans nos relations avec autrui, qui conduit à une certaine méfiance vis-à-vis du monde qui nous entoure[6].

Enfin, en ville, les ajustements se font essentiellement par les corps, dans le métro, chez un commerçant ou au volant de sa voiture. L'importance de ces ajustements n'apparaît le plus souvent que trop tard, lors d'un rappel à l'ordre par la personne à qui vous avez pris le tour ou à l'occasion d'une aile emboutie.

Le caractère sensible de l'espace public ne se cantonne donc pas aux " incivilités " et autres graffitis, même si c'est là qu'il est le plus manifeste.

Il s'agit donc de ne pas appréhender les " mondes des rassemblements " comme étranges ou lointains mais considérer les filiations entre plusieurs milieux, celui des habitants, de l'observateur ou de tel ou tel rassemblement ; pour saisir leur normalité sans

[5] GOFFMAN, E., *Communication Conduct on a Island Community*, 1953; cité par PIETTE, A., *Ethnographie de l'action, l'observation des détails*, Paris, ed. Métailié, 1996, p. 95.

[6] SIMMEL, G., " Métropoles et mentalités ", *L'École de Chicago*, GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (dir.), Éd. Aubier, 1979 (1903), p. 61-77.

gommer leurs particularités, pour comprendre comment il y a malgré tout le plus souvent coopération alors que les conditions objectives sont défavorables.

Des civilités à l'urbanité

Une certaine homogénéité sociale caractérise les rassemblés rencontrés sur les trois villes. Cependant, l'origine spatiale, culturelle et les parcours biographiques de ces jeunes, ont forgé des rassemblements dont les contours fluctuent au gré des lieux et des événements. Un espace fréquenté assidûment pendant une longue période, pourra être déserté pour des motifs internes (embrouille...) ou externe (aménagement dissuasif...), puis réinvesti des mois plus tard.

Entre la figure anomique des " teneurs de murs " et celle des " bandes organisées ", semble se dégager celle d'un nœud de relations à géométrie variable. Selon les activités, les lieux, les heures ou les périodes de l'année, ces agrégations juvéniles vont constamment se modifier, passer de manière fluide de plus d'une dizaine de personnes à quelques couples ou petits groupes dispersés. La dynamique de ce nœud de familiarité, provient de " cabotages urbains " mobilisant des situations et des milieux différenciés. Lors de ces cabotages, des jeunes vont écumer, à chaque fois dans une configuration différente (nombre de personnes, composition...), des gymnases, MJC, collèges, des lieux de travail, des centres commerciaux, Paris... Les histoires de vie des rassemblés et des rassemblements, ainsi que les cabotages urbains, composent un rapport centre-périphérie mieux articulé mais plus complexe. Ce rapport ne représente plus qu'une partie des mouvements urbains.

Avec la notion de " cabotage urbain ", on passe en effet d'une relation centre-périphérie à une approche réticulaire plus décentrée. Les notions de fixité ou de mobilité ne sont plus alors perçues uniquement dans une opposition dans laquelle les jeunes attendraient, fixes sur le quartier et deviendraient mobiles pour se diriger vers le centre. Chaque situation est considérée comme tendue entre fixité et mobilité (sociale, spatiale, dans les rôles que l'on s'attribue selon les situations...). Elle s'exprime en degré au sein de cette échelle de mobilité.

De même, lorsque l'on considère les rencontres réalisées lors de ces cabotages, entre des jeunes et un équipement, des rassemblés et des passants... On assiste non pas à une opposition privé-public dans laquelle les jeunes soit s'approprieraient un territoire, soit devraient se couler dans le moule de l'anonymat ; mais plutôt à un continuum au sein duquel le rassemblement prend une place intermédiaire.

Notre attention porte alors moins sur le caractère public ou central de l'espace ; que sur l'urbanité des situations rencontrées. Le statut d'un équipement, ne garantit pas en effet, la nature de ce qui s'y déroule, les derniers événements survenus au Centre commercial des " 4 temps " à La Défense sont là pour nous le rappeler.

La confiance au lieu, en l'autre ou dans la situation est vulnérable. Elle dépend constamment des interprétations qu'en font les individus, au moment et dans les circonstances de l'action. Une place ou une Maison Pour Tous, peuvent se révéler " urbains " à certains moments, dans certaines situations, et ne plus l'être ensuite.

Notre interprétation de la situation crée ou non l'urbanité du moment, parce qu'elle est susceptible de nous mettre ou non en confiance. Cette interprétation est tributaire d'une tension entre notre attraction pour le reconnaissable (le cadre, le milieu ou l'individu que l'on connaît, que l'on a déjà rencontré) et l'étonnement du singulier, de l'altérité. Chaque situation concrète est donc qualifiée en degré d'urbanité.

Équipement et espace ressource

Selon Bruno Latour, les espaces publics doivent gérer avant tout le problème de leur propre saturation (de signes, d'objets...). Cependant, dès que l'on quitte ces espaces publics privilégiés, le rapport Sueur[7] a montré la rareté et la moindre qualité des services dans les aires urbaines en difficulté.

Concernant ceux plus particulièrement destinés aux jeunes, les collectivités locales sont habituellement confrontées à un choix entre :

D'une part un équipement (social, culturel ou sportif) " lourd ", c'est-à-dire nécessitant des contraintes normatives importantes et des mesures d'investissement, de fonctionnement et d'accompagnement sur la durée, non négligeables.

D'autre part un équipement " alternatif " : " un local pour les jeunes " autogéré, espace à basses contraintes, dans lequel ils pourraient se retrouver et ne pas " encombrer " l'espace public.

Vis-à-vis de ces " nouveaux " publics, l'ensemble des collectivités mesure aujourd'hui les limites des équipements " lourds ", assimilables à une centralité " classique ", c'est-à-dire préservant pour être viable, des " vides " (d'équipements similaires) autour d'elle.

L'expérience d'une des trois villes étudiées, montre les limites de la deuxième solution, celle des " espaces jeunes ". Non seulement les jeunes n'ont pas déserté les points vécus comme sensibles par le reste de la population (ils les ont le plus souvent déplacés), mais de plus ces locaux sont devenus des enjeux tels, que leurs liens avec certaines pratiques délictueuses est devenue patente, d'où une stigmatisation renforcée.

Si le rassemblement, y compris lors des cabotages, représente un atout sur lequel les jeunes s'appuient, c'est parce qu'il se révèle familier et proche ; les participants s'y retrouvent, disponibles. Mais cette accoutumance au " milieu " (individus, espaces, objets...) se produit à la vue de tous. Cette visibilité persistante tend la situation familière du rassemblement mais lui donne une perspective de coordination publique avec les habitants, les parents, les petits...

Cette perspective oriente les relations, les justifications, les situations entre les rassemblés ou avec les autres publics. Les jeunes doivent composer avec ces différents " ports d'attache ", leurs publics et leurs cadres respectifs. Les rassemblés adoptent alors des postures identitaires, territoriales ou morales " composées ", le lieu de rassemblement devient alors pour les rassemblés, un espace ressource d'urbanité.

Les "pauses publiques"[8]

Cette approche du rassemblement comme espace ressource, doit prendre en compte deux dimensions qui pèsent sur les situations.

---

[7] *Demain la ville*, Rapport au Premier ministre, 1998.

[8] Ces " pauses publiques " ont été proposées dans le cadre du concours pour la restructuration urbaine de Bobigny par l'équipe menée par P. Chemetov : C+H+ (agence d'architecture), E.D.A. (bureau d'études), J. Boissonade (architecte, sociologue), Comptoir des projets (paysagiste).

D'une part, si les jeunes n'ont " rien à faire " au sein du rassemblement, hormis le plaisir d'être ensemble, la présence sur ce lieu ne devient légitime qu'à ceux pouvant y accéder grâce à leur interconnaissance, c'est-à-dire à eux-mêmes. L'espace se segmente, la société devient l'affaire de " communautés convexes " comme les nomme Olivier Abel, une société où l'on peut éviter qui l'on craint.

Le deuxième écueil minant les pratiques de rassemblement, provient du fait que celles-ci se produisent le plus souvent sur des lieux ambigus, où le rôle symbolique de l'espace le dispute à un usage familiarisé. Ces espaces de rassemblement usés par les rassemblés, ont souvent en effet une dimension politique pour l'ensemble des citadins (centre du quartier, entrée de la cité...). C'est cette ambiguïté entre dimension politique (commune) et usage (particulier), qui en fait un enjeu pour l'ensemble des publics.

Il s'agit, dans la proposition de " pauses publiques ", d'amenuiser ces deux sources de conflit en orientant les pratiques le plus clairement possible du côté de l'usage collectif et non propre aux rassemblés. Pour gérer le lien entre usage (privé) et bien public (civique), ces " ossatures minimales communes de services " vont constamment chercher à " *défamiliariser le familier et à familiariser le non-familier* "[9]. Elles seraient installées au sein même des principaux rassemblements qui se produisent non loin des espaces de circulation. Sur ces ossatures, pourraient se greffer suivant les cas, des prestations plus ou moins lourdes, adaptées au site et à son évolution, des services publics (boite postale, téléphone, Internet...) et commerciaux (distributeurs de boisson...), l'objectif étant de multiplier le type de services disponibles pour élargir et renforcer l'accessibilité des " pauses publiques " à différentes catégories de population

On peut alors parler d'une grammaire des situations de service qu'il s'agit ici d'utiliser le plus largement possible (objet technique, espace familier, relation institutionnelle, rendez-vous, accès distant, rapports entre les publics...), pour inventer *in situ* les cadres participatifs les plus adéquats et favoriser la " convivialité " (que cette " *intelligence sociale en situation* "[10] soit le fait d'individus ou déposée dans un automate ou un espace) dans laquelle se structure la relation de service. Cette convivialité est indispensable dans le sens où c'est elle qui adapte localement la production de services à la spécificité des usagers en accueillant la personne et en coordonnant la prestation. . Ce processus, qui favorise la dynamique d'accessibilité et de visibilité, plus que l'offre brute de services, considère le rapprochement avec l'autre comme un but et un apprentissage. Nous nous situons donc sur un temps long, malgré l'apparente fragilité et l'évolutivité de ces dispositifs dans le milieu urbain

Les conditions nécessaires à la réalisation et à la viabilité de ces points de services sont avant tout liées à leur potentiel d'urbanité et d'accessibilité. On doit donc y trouver des services multiples et intéressant des publics divers (distributeur de journaux, de boissons, téléphone...). On doit pouvoir y greffer selon

[9] RICOEUR, P., " Architecture et narrativité ", *Urbanisme*, n° 303, 1998.

[10] JOSEPH I., " Les interfaces de la métropolisation ", *Les métiers de la ville*, HEURGON, E., STATHOPOULOS, N. (dir.), Éd. de L'Aube, 1999, p. 32.

L'image de groupes de jeunes, plutôt incivils et qui rouillent en bas de cages d'escaliers, représente la négation de cet espace public citoyen.

les cas des services spécifiques comme par exemple une " alcôve " dans laquelle quelques jeunes pourraient se réchauffer, avoir accès aux services précités, tenir un rendez-vous avec un éducateur... Ce service spécifique peut s'imaginer pour des parents attendant la sortie de l'école, des personnes âgées... Il s'agit en effet, de préserver le caractère civil des rapports entre publics différents dans le dispositif de " pause publique ", ceci par des " *contraintes fonctionnelles de coopération* "[11] entre la personne déposant son courrier, des femmes descendant du bus et des jeunes attendant la sortie du collège. Mais aussi par une possibilité de mise à distance dans la proximité, grâce à des aménagements physiques spécifiques (moyens de filtrage entre les espaces, articulation des services entre eux...).

Cette diversité fonctionnelle de la " pause publique " doit aussi permettre d'attirer ponctuellement des services centraux (permanence sociale, opération de sensibilisation...), et dans le même temps, de donner accès à l'information sur des prestations ou des événements ; conduisant les personnes à se rendre dans les autres espaces urbains et entrer en relation avec de nouveaux publics.

Une démarche participative

Nous avons essayé de montrer comment la constitution de ces ossatures minimales communes de services, au milieu des rassemblements, peut aider à sortir de l'alternative espace jeunes/équipement lourd. L'aménagement urbain ne poursuivrait pas, pour une fois, un objectif sécuritaire de dispersion des rassemblés, mais une démarche constructive autour de laquelle pourraient adhérer des intentions, des objets, des services, des projets ; réunis sous le terme de " pause publique ". Ceci dit, ces pauses publiques ne sont qu'un dispositif parmi d'autres. Elles visent à requalifier un espace urbain au travers d'un réseau " technique " (humain et non humain), dont les acteurs présents sur les rassemblements, sont susceptibles de s'emparer. Dans notre approche, les rassemblés peuvent être à la fois ou tour à tour, usagers, bénéficiaires et moteurs de ces services (chercher un site musical sur Internet, trouver un emploi grâce à un rendez-vous dans une alcôve avec une personne de la PAIO, monter un projet commun avec des jeunes d'autres villes, revendiquer un nouveau service...).

Le principal atout dont dispose les jeunes rassemblés, c'est le temps. Les " pauses publiques " cherchent à valoriser cet atout en permettant aux jeunes et aux autres publics de capter des flux, de les mettre à leur portée. Il peut s'agir de flux d'informations (démarches administratives, billets pour un match de foot...), de transport (indication en temps réel des passages de bus, renforcement du réseau à partir de ces lieux...), de centralité (se placer au centre ou y accéder), d'occasions (événements, activités, fêtes, promotions, pétitions...), de réseaux (réseaux associatifs, d'aide, forums)...

[11] *Ibid.* p. 27.

Cependant, cette ossature de services n'est pas seulement une prestation, une accessibilisation de l'offre. D'une part la relation de service s'aborde ici essentiellement en terme d'usage (coutume, utilisation, consommation, maniement...) et d'autre part, " *c'est moins l'usage en soi qui définit l'usager qu'une certaine relation avec la sphère publique* " (...) C'est en effet, " *entre autres, dans les relations établies avec l'administration et les services publics que se joue pratiquement l'appartenance à la cité* "[12].

Pratiquer un espace ou manier un objet, c'est s'y familiariser par l'usage. Percevoir les potentialités de dispositifs tels que les " pauses publiques ", c'est aussi pour les jeunes se percevoir comme acteurs probables.

Ces nœuds d'urbanité engagent une *praxis*[13] qui fonde le projet de " pauses publiques ".

Les outils que ces ossatures minimales de services procurent, laissent penser que la productivité et les effets territoriaux de ces dispositifs peuvent dépasser leur simple existence physique sur le lieu de rassemblement, pour conduire les rassemblés à la " *maîtrise collective d'un territoire productif ou d'une trame événementielle* "[14]. La portée de ces microéquipements relèverait donc aussi et surtout d'une démocratie participative dont les pouvoirs publics doivent prendre la mesure.

[12] JEANNOT, G., *Les usagers du service public*, Paris, Que sais-je?, Presses Universitaires de France, 1998, p. 3, 72.

[13] Praxis : " *Réflexion sans concept qui anime l'accomplissement in situ de cours d'action ajustés à leur situation* ", QUÉRÉ, L., " L'espace public comme lieu de l'action collective " ; *Mana*, n° 2 , 1996, p. 263.

[14] JOSEPH, I., *ibid.*, p. 27.

Bibliographie

ALDUY, J.-P., " 40 ans de planification en région d'Île-de-France ", *Les cahiers de l'IAURIF*, n° 70, 1983.

JEANNOT, G., *Les usagers du service public*, Paris, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 1998.

JOSEPH, I., *Le passant considérable, essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, 1984

JOSEPH, I., " Les interfaces de la métropolisation ", *Les métiers de la ville*, in HEURGON, E., STATHOPOULOS, N. (dir.), Éd. de L'Aube, 1999.

PIETTE, A., *Ethnographie de l'action, l'observation des détails*, Paris, Éd. Métailié, 1996

QUÉRÉ, L. " L'espace public comme lieu de l'action collective ", *Mana*, n° 2, 1996.

RICŒUR, P., " Architecture et narrativité ", *Urbanisme*, n° 303, 1998.

SIMMEL, G., " Métropoles et mentalités ", *L'École de Chicago*, Grafmeyer Y., Joseph I. (dir.), Éd. Aubier, 1979, (1903), p. 61-77.

SUEUR, J.-P., *Demain la ville*, Rapport au Premier ministre, 1998.